

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 17
- de votants 26

L'an deux mil vingt cinq

Le quatorze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**AUTORISATION DE
PROGRAMME ET CRÉDITS DE
PAIEMENT**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEAUX JM. DELANNOY C. MERCIER H. DUMOULIN S. GLINEUR B. MERESSE JC. REZIGA A. MALABOEUF B. LE MIGNENT G. MONTAY H. LEDOUX L. PHILIPPE S. PIROTTE

Etaient excusés : L. BLONDEAU C. RIFF A. DEVEMY MP. THUILLET A. AIT BAHA V. PORQUET I. PLOUVIER F. COQUELET C. GRAND S. SPOTO

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/04/2025

Procurations respectives à : JM. DELANNOY G. COLLET D. RAMEZ C. DESROUSSEAUX B. MERESSE C. COLLET P. BAUDRIN H. LEDOUX S. GLINEUR

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 01/04/2025

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP). Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser l'autorisation de programme **AP 01/24** concernant la **Réhabilitation du complexe polyvalent Léo LAGRANGE** selon les modalités financières ci-dessous :

N°AP	Date de l'AP	Montant initial	Montant actualisé	Montant des crédits de paiement				
				2024	2025	2026	2027	2028
01/24	12/04/24	1 520 000 €	4 070 000 €	0 €	814 000 €	1 221 000 €	1 221 000 €	814 000 €

Le vote portera uniquement sur l'autorisation de programme, la ventilation des CP n'est qu'indicative.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

decide à l'unanimité d'adopter

ID : 059-215903691-20250414-20250414_3-DE



Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré,
l'autorisation de programme proposée.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 15/04/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. SERAFINI', written over a vertical line.

